

## Editorial

Comme je (me) tape le Courrier, il est là, à portée de main, objet de toutes sortes de tentations. Et la première, à laquelle je résiste depuis pas mal de temps, est de lui donner un nom. Cette fois-ci, je fais le saut, et propose cet Et après ?, non certes pour l'imposer, mais pour faire amorce à d'autres propositions, dont certaines seront certainement meilleures. En attendant, et en deux mots, pourquoi Et après? qui s'entend évidemment différemment, soit comme une attente, soit comme une provocation, selon le ton employé.

Dans le premier creuset, mon esprit verse un certain nombre de compléments : Et après notre "refondation"? Et après le congrès de Montpellier ? Et après Lacan ? Et après l'analyse ? Dans le second me paraît pouvoir se loger le minimum d'impertinence dont nous avons besoin – je parle ici en tant que membre des cartels – pour nous libérer de pesanteurs et d'inhibitions de jour en jour plus superfétatoires.

(La Correspondance de Maryse Defrance, qu'on lira dans cette livraison, encadrée par deux compte rendus de réunions du bureau et par le plat de résistance de ce courrier – le forum consacré à la passe –, en est selon moi une très vivante illustration).

Et après ? est-il un titre analytique ?... Et après ?!

Enrichissons ce courrier, comme chacun d'entre nous semble le souhaiter. Et pour commencer, pourquoi ne pas y inclure, aussi systématiquement que possible, des notes de lectures ? Exercice difficile, mais susceptible de diriger nos antennes sur les événements surgissant dans le champ analytique, et ailleurs... Des textes aussi, et tutti quanti...

Pierre Eyguesier.

14 heures. Institut de théologie protestante, Bd Arago

Ce forum revêt une importance particulière.

En effet, comme vous pourrez en prendre connaissance d'une façon plus détaillée dans le compte rendu de la dernière réunion du bureau, les cartels se voient contraints de renoncer à leur local.

Cependant, il va de soi que cet appauvrissement de notre train de vie doit être contrebalancé par un enrichissement de nos activités.

C'est de cela dont nous devons parler.

Figurent dans ce courrier un certain nombre d'hypothèses de travail, ainsi que des ouvertures au sens large : avec ce que vous apporterez, l'ordre du jour de ce forum est déjà largement dessiné.

Réunion élargie du Bureau 14 mai 92

Préambule du secrétaire de séance.

Certains m'ont fait part de leurs critiques à l'égard des compte rendus des diverses réunions de l'association, de son bureau, paraissant dans le Courrier. Leurs propos sont déformés, ou manquent. Je mets certains intervenants en vedette, en néglige d'autres. En rapportant des prises de position sous une forme tranchée, ces compte rendus sèment parfois, inutilement, la zizanie...

Que faire ? Soumettre mon boulot aux protagonistes pour relecture ? Les délais trop brefs entre la composition du courrier et son envoi rendent la plupart du temps cette solution impraticable.

Je ne vois qu'une seule issue : prendre mes responsabilités à l'égard de ce qui est transmis par mes soins (non sans le contrôle attentif du responsable du courrier). Je saisis au vol des propos, et forcément les filtre, laissant transparaître les oscillations d'attention auxquelles je suis bien entendu sujet. Mais j'ai conscience de m'adresser avant tout à l'auditeur absent, et crois en la valeur d'une retransmission en direct, seule capable de restituer la "signifiante" (eh! eh!...) des débats en cours aux CCAF. Et à quoi bon vouloir gommer tous malentendus possibles ? Ceux-ci persisteraient, à une puissance supérieure je parie, dans des compte rendus qui se voudraient épurés de toute subjectivité.

J'ai donc pris mon parti. Raconter plutôt que "rendre compte". Après tout, comme on le verra dans le contenu du débat ci-dessous, les membres de l'association peuvent y trouver matière à répliques, précisions, voire prises de bec. C'est bon à prendre, dès l'instant où un seuil de confiance réciproque est atteint.

P. E.

La discussion s'engage à propos d'un mailing luxueux émanant d'un groupe régional, pris en exemple de ce que les CCAF se refusent à faire. La crédibilité de notre association, si elle existe, ne repose pas sur des manifestations tape-à-l'œil... Nicole Pépin en convient, mais propose qu'on fasse en premier lieu porter la critique sur notre association, plutôt que sur les autres. Jacques Nassif répond que "nous revenons de loin" et, se référant à l'annuaire qui vient d'être adressé à tous les membres, ajoute "nous arrivons tout juste à savoir qui nous sommes les uns les autres".

Faut-il revenir sur l'histoire des Cartels ? Maryse Defrance en est d'accord, mais à la condition "d'en parler vraiment". Une première remarque de Patrick Salvain : "Les symptômes des cartels dérivent du défaut de transmission à l'AFP : ils persisteront tant que nous n'aurons pas renoncé à être une bonne école Freudienne". Philippe Garnier brosse pour sa part un tableau contrasté de l'association, soulignant la vitalité des groupes régionaux, mais se demandant en contrepoint si une organisation nationale est réellement nécessaire, d'autant que celle-ci ne fait pas grand chose, à part la passe... M. D. lui réplique : ce qui fait travailler les gens du Nord, c'est précisément la question de l'implication par rapport à une institution nationale : "Il y a de l'inconnu et du savoir partagé par les gens des régions, mais le lieu qui les réunit tient en référence à l'institution nationale". Didier Grimault confirme ce point de vue : "Les gens de l'Ouest ont, eux aussi, besoin d'une inscription ailleurs". Et P. G. de demander : "Comment redonner de la vigueur à l'institution nationale ?".

J. N. fait valoir que les CCAF, à la différence de la quasi-totalité des autres associations, n'ont pas tiré sur la corde du transfert ; c'est même ce refus de se donner un tel lien imaginaire qui nous caractérise : "il y a manifestement chez nous une loi qui fait barrage à une imaginarisation des liens transférentiels" (loi qui était devenue "insupportable"). Nous sommes dans un "système de démocratie sévèrement contrôlée", qui interdit que les uns ou les autres fassent de l'association leur "boutique". Cette spécificité des cartels doit être proclamée "d'une façon qui attire de nouveaux analystes". Répondant à P. S., il fait ensuite remarquer qu'à son avis, les Cartels ont su digérer, grâce à une "mémoire spontanée des impasses institutionnelles", les impasses de l'AFP. Et il ajoute : "Claude Conté et Diane Chauvelot nous ont beaucoup appris sur les impasses de la passe à l'AFP". Il déclare enfin

“attendre beaucoup de nos cartels du dispositif, au sein desquels la première nécessité apparue a été d’établir des règles”.

Serge Valon prend ensuite la parole, évoquant la phobie congénitale des CCAF : “Il ne faudrait pas nous contenter de former le front du refus : de la nomination, de l’écrit, de la majorité stable, du pouvoir fort etc.” Non pas qu’il faille donner dans le style de ceux qui ont quitté les CCAF, et endosser “les mauvais traitements que nous avons subis à des titres divers”. Repartir sur un projet collectif – sans se méfier exagérément de l’imaginaire –, telle est sa conclusion. Thierry Perlès résume d’un Witz le point du débat : “Le risque, si on supprime R.S.I., c’est de tomber sur R.A.S.!” S. V. : “On pourrait tout de même jouer une carte plus parisienne. Je nous trouve trop austères. Nous tendons vers l’Association des Cartels Jansénistes de l’Analyse Lacanienne. Notre frilosité concernant la nomination m’inquiète : les jeunes que j’avais ‘accrochés’ dans le Midi se sont éloignés en raison de ce qu’ils estimaient être une dérobade des Cartels sur cette question”.

J. N. : Elle est seulement différée. Nous n’avons pas renoncé à savoir ce que nous faisons lorsque nous avalisons l’inscription d’un nouvel analyste. Rien ne dit que nous soyons en reste, sur ce plan, par rapport aux autres associations, qui sont prêtes à se “labéliser” – de façon ouverte ou de façon rampante. Soyons malins : établissons un projet et proposons-le aux autres associations.

P. G. : Les difficultés que nous éprouvons à mettre en place ce type de projet, ou d’autres, tiennent à l’indétermination de notre vie institutionnelle. Ainsi, l’option de C. Dumézil, selon laquelle il n’y a pas de pratique analytique indépendamment du fonctionnement institutionnel, me paraît devoir être révisée. Les enjeux analytiques ne se résolvent pas dans des votes. Pourquoi ne pas cliver les enjeux analytiques et les enjeux politiques ? Parlons d’analyse !”.

Michel Jollivet : Je ne partage pas ce point de vue. S’il est vrai que les Cartels ont rejeté l’imaginarisation du transfert, c’est grâce à une théorie particulière du transfert, elle-même fondée sur une éthique de l’analyse. Et cette éthique doit, selon moi, être présente dans le lien social entre analystes. La plus ou moins grande rigueur des associations en ce qui concerne l’éthique de l’analyse crée une ligne de partage, particulièrement manifeste sur la question de la nomination. Nous nous sommes pour notre part engagés dans le débat en cours à l’Interassociatif en faisant prévaloir, de préférence à celle de nomination, la perspective de l’inscription.

M. D. : Vous n’avez que les mots d’analyste, d’association d’analystes,, à la bouche. Vous ne parlez pas d’analyse...

M. J. : Les deux versants sont indissociables.

P. G. : Cette option me paraît intenable.

M. D. : Parlons de vie institutionnelle ! Vue de la province, elle offre peu de prises à l’inscription !

Tristan Foulliaron : Un déplacement s’impose pour sortir du faux-self psychanalytique, sécrété par les affres de l’analyste en tant que tel, tout autant que par les groupes analytiques. Portons notre regard sur l’extérieur, sur le monde, sur la presse... Par exemple, on parle dans les journaux de “crise de la psychanalyse”. On dit aussi que la “névrose obsessionnelle est incurable”. Relevons le défi, posons-nous ces questions et apportons des réponses.

M. J. : Je suis bien d’accord, mais pour pouvoir poser ces questions, il faut être plusieurs...

T. F. : Il manque une revue...

M. D. : Les publications ne sont pas tout. Nous devons bouger, nous déplacer, aller de Paris en province et vice-versa. Les provinciaux ont cet avantage sur les parisiens : ils se déplacent, et je vous garantis qu'on ne dit et n'entend pas les mêmes choses, lorsqu'on a payé pour se déplacer...

Éric Didier : tu ne vas tout de même pas me faire avaler que le train, les déplacements Paris-province, sont des signifiants analytiques !

S. V. : Pas si sûr... Du temps de l'École freudienne, se déplacer à Paris pour une analyse ou un contrôle n'était pas sans portée...

T. P. : La vraie question est celle-ci : la différence entre Paris et province est-elle sexuée ?!

[Le débat s'embolise – mot à la mode – sur les échanges Paris-province. Pourquoi les parisiens ne se déplacent-ils pas ? demandent les provinciaux. Et les parisiens de répondre : “On n'est pas invités !”. Des exceptions qui confirment la règle sont citées. Et bien sûr – on est entre analystes – le mal est nommé : inhibition, des uns et des autres. Y-a-t-il moyen de lever ce symptôme ? J. N. : Si on relançait la question de l'inhibition ? Elle pourrait faire programme pour un prochain congrès. Suit un échange sur les périls divers qui guettent l'institution].

P. S. : Évitions ce débat, et définissons de nouveaux enjeux. En effet, dès lors qu'on cherche à savoir ce qui ne vas pas, les raisons ne manquent pas d'affluer. Un défaut de notre association mérite cependant d'être souligné, celui des réponses : réponses aux écrits, aux interventions... Souvent, c'est de l'extérieur que viennent les réponses. Invertissons la vapeur ! Retrouvons la capacité de nous téléphoner : “Tu as écrit ça, pourquoi ?”. Brisons le silence des “anciens”, qui n'osaient pas dire “je n'ai pas compris”. Si le débat prend, ne serait-ce qu'entre cinq personnes, vingt-cinq s'en mêleront...

X. : C'est ce que les moines appellent la correction fraternelle...

P. G. : Le courrier devrait servir à cela. Par exemple, les exposés qui auront lieu prochainement au congrès, ceux de la demi-journée sur la passe, devraient y trouver un écho.

J. N. : A vous entendre, ce n'est pas d'une inhibition de la parole dont nous pâtissons, mais d'inhibition du suivi. Manque l'énergie du temps suivant. Or, malgré toutes sortes de pesanteurs, la voie est libre. Cette association est composée d'une diversité de personnages, du théoricien fumeux au faiseur de bon mots... Chacun y a sa place. Pour que la pâte lève, il suffit d'introduire davantage de réciprocité, faire en sorte qu'il y ait des entrelacements qui ne soient pas des effets de groupe.

P. G. : Les derniers entrelacements ne sont plus tout récents. Ils remontent à Port-Royal, à Reims...

J. N. : Faut-il instituer le type de rencontre et d'échanges que nous avons eu ce soir ?

N. P. : Une permanence au local serait la bienvenue.

J. N. : Cette question pose le problème du secrétariat, qui est une fenêtre sur l'extérieur. Ce que propose Nicole suppose que des gens de l'association soient prêts à se charger des tâches de secrétariat.

P. G. : Dominique Platier m'a fait savoir qu'elle ne voyait pas exactement quel était son rôle, et qu'être réduite à coller des timbres ne l'épanouissait pas du tout. Par ailleurs, je propose que des points réels du fonctionnement d'un analyste soient exposés à intervalles réguliers devant un public restreint.

[É. Didier enfourche de nouveau le cheval de bataille du “protocole”, lieu possible d’échanges et de retours, et regrette qu’il ait été mis en place sous une forme abâtardie relativement au projet qu’il avait soutenu, en compagnie de Michel Jollivet notamment.. J. N. lui répond que le protocole est destiné à évoluer, et le compare aux protocoles tels que les entendent les physiciens, soit un ensemble de procédures devant se succéder dans le temps. Le débat prend un tour plus vif, véhément presque, sur cette question. E. Didier suggère qu’on revienne sur le vote concernant le protocole, faisant de son application rigoureuse une question de vie ou de mort pour l’association. Rien n’empêche que l’étape suivante existe, dit J. N. : nous devons préserver l’engagement dans un avenir possible, sans parler de la mort à tout bout de champ].

Correspondance

Trouver dans la boîte aux lettres le courrier des CCAF relance chez moi, depuis quelque temps - celui de notre refondation assurément- une curiosité de bon aloi : tiens, voilà des nouvelles ! Choix du moment de tranquillité propice et je m’installe pour la lecture de la correspondance comme on fait des lettres des amis, et voilà que ... patatras ! ç’en est fini de cette belle humeur.

Même si le contenu ne s’y limite pas, il faut encore (et jusque à quand ?), subir les malédictions et prophéties funestes, ou les injonctions à faire sérieux ou à faire du sérieux, ou à décliner les traits de son identité face aux autres familles.

Et si, comme au théâtre ou sur l’Autre scène, nous nous ingéniions au sérieux sans l’écrire obligatoirement au tragique : pas sans le rire ?

Je suis tout à fait attristée pour Mr Jollivet que quelques uns de ses amis agitent le spectre du départ.

Je serai plus affectée encore si ces personnes ne restituent pas, à l’association des CCAF un peu de ce qu’elle leur aura permis un temps sans doute : du travail.

Loin de moi l’idée, un peu saugrenue il est vrai, d’un dispositif de sortie, comme d’un dispositif d’entrée.

Peu encline à la systématisation radicale des formes, je rêve seulement (mais est-ce encore de saison ?) de l’effectuation d’un solde de compte qui ne soit pas de cotisation, mais de tribut. En quoi la mise ne peut-elle, ou ne peut-elle plus, être posée sur le tapis de cette institution CCAF : voilà qui m’intéresse, comme m’intéresse en quoi il paraît possible que la mise soit risquée là, et pas ailleurs.

Défilé obligé de rites de procédure et nécessité de règles du jeu, est-ce équivalent ? Retour aux débats antérieurs sur le/les dispositifs, de recherche ou institutionnels etc. D’accord cependant avec Mr Jollivet pour l’application, sans modification en cours de partie, du jeu du dispositif tel que prévu puisqu’une ambiguïté initiale (le vote n’avait pas porté sur un projet absolument précis dans sa forme) avait été levée par une décision du CA. Décision avalisée de fait par le silence des autres membres des CCAF après coup.

Correspondance

Il y a aussi parfois de bonnes nouvelles dans le courrier.

J’ai ainsi appris que le groupe du Nord est très actif.

En écrivant, ma main avait mis un “s” à actif. Je ne sais si c’est le groupe qui est actif, si ce sont ses membres pris un à un ou si c’est qu’il faut les inscrire dans la comptabilité au registre “actifs”.

Mais tout cela est de peu d'importance face à ce serpent de mer qui agite notre association : dispositiver, institutionnaliser, réglementer, légiférer, formaliser, viser en fin de compte à théoriser (?) et quoi, pour quel usage ou quelle usure ?

Et bien oui, ma foi, il semble que dans le Nord nous ne manquions pas d'air. Nous travaillons, simplement.

Si groupe Nord il y a, son aire est celle des CCAF. Chacun voyage avec d'autres dans d'autres temps, mais l'activité du groupe Nord comme tel est constituante, avec d'autres, de l'institution des CCAF.

Désolée de contrarier ici une certaine mathématique : si exception il y a, elle ne confirme pas la règle, elle l'infirme. Comme toujours, il suffit d'un cas et d'un seul pour que l'universel tombe.

A l'inverse, s'il existe dans l'association au moins une occasion de constitution d'un travail comme institutionnel, alors l'association ne peut être invalidée comme lieu nécessaire et opératoire de production.

Il est faux de dire que les groupes ou séminaires ou cartels s'étaient constitués antérieurement et en dehors de la référence institutionnelle aux CCAF. Pour ceux que je connais et auxquels je participe, il n'en est rien. Le cartel sur l'angoisse fait suite à un cartel sur les Écrits techniques occasionné par la préparation du congrès des CCAF sur ce thème. L'angoisse et le séminaire de D. Poissonnier sur la pulsion de mort (il l'a énoncé publiquement lui-même, il ne me tiendra donc pas rigueur de le rappeler ici) se sont trouvés à notre horizon dans les effets d'après-coup; des tensions, soubresauts et autres enjeux ou ruptures au sein des CCAF ces dernières années.

Est-il besoin de rappeler l'existence du groupe de travail sur la nomination issu d'une A.G. de cet automne ?

Tout ceci, bien que par nature non local ou non régional, trouve ses lieux de rendez-vous en province, mais ne peut être séparé de la vie institutionnelle globale en tant que pratique de recherche et d'enseignement. Ce n'est pas suffisant pour rassasier notre appétit, mais ne le comptons pas pour rien ou quantité négligeable.

En finirons-nous un jour avec ce clivage Paris-province(s) ? et donc avec cette pseudo-consolation (de quelle peine ?) : mais dans les provinces, ça travaille.

Mais non. ça ne travaille pas dans les provinces, en tant que telles. Il n'y a pas de particularisme d'essence au travail provincial qui constituerait à rebours un particularisme capital. Paris est une autre province que nous. Ou bien y aurait-il deux sortes de membres aux CCAF ? Y aurait-il deux espèces de citoyens ? Les parisiens et les autres. Mythe ou rêve peut-être.

S'il se trouve que les rencontres ont lieu souvent par proximité, c'est une commodité, rien de plus, et pas toujours suivie. Je ne vois pas de trait distinctif entre Nord, Midi, Auvergne ou Paris pour la mise au travail. Mais il est vrai qu'élevée à l'ombre des remparts d'une citadelle picarde où le roi Louis, onzième du nom, fut enfermé "rasibus la grande tour" par son cousin Charles, dit le Téméraire, et n'en sortit que moyennant forte rançon pour retrouver sa place de roi et d'organisateur, constructeur et suzerain du royaume, j'ai gardé de ces ombres une certaine affection pour la témérité exigeante et libertaire vis-à-vis d'un pouvoir centralisé. Sans basculer dans un séparatisme provincial : un comble pour un territoire et une langue archaïquement français.

Les provinciaux, quoi qu'on prétende parfois, sont très "déplaçables" entre provinces et province-Paris. Ces déplacements, dans le champ qui nous occupe – celui de la psychanalyse

–, ne sont pas que des embarras. Même si ces transferts de(s) populations se comptent aussi en papier monnaie, ou en temps de transit. Les parcours et trajets entre différents lieux, s'ils s'accordent bien à l'ambiance phobique de chez nous, nous permettent aussi de le mettre au travail.

D'interroger aussi la tendance à s'en remettre par délégation de parole, ou de voix, ou de pouvoir – jeu de la démocratie électorale – au refuge d'un quant-à-soi sans risque au profit/dépens d'une jouissance de maîtrise toujours à consolider ou à conquérir.

Que l'inhibition se lève peu à peu, que la chape de plomb de l'ordre ancien marqué de l'inféodation à l'autorité d'Anciens respectables, commence à glisser de nos épaules nous laissant un peu timides, pas encore trop téméraires sans être timorés, face à un ordre nouveau à inventer, voilà qui a de quoi m'encourager. J'ai fait le pari de miser, donc d'optimisme. Alors faut-il s'épuiser à quadriller l'espace pour parer à tout défaut des rouages nécessaires à la circulation ? Pitié pour nous pauvres travailleurs ! De grâce, laissez-nous inventer notre machine, même si elle n'est pas déposée, brevetée, estampillée au bureau parisien du concours Lépine de la psychanalyse.

De temps en temps le téléphone fonctionne...

Parler ou écrire demande un temps de déploiement dans l'intimité, avant celui de la publication. Il est juste qu'une exigence fasse butée-limite : il y a un rendez-vous auquel chacun est attendu, même si la date de l'événement ne peut s'inscrire dans le calendrier commun.

L'institution comme lieu nécessaire à l'écriture de cet autre temps ?

Bien sûr vous savez, nous savons tous, cela.

Alors pourquoi cette hâte à vouloir faire partager par tous la même. Et chacun la sienne.

Et en avant ! Tous boiteux, et pas du même pas.

Pour finir mon bavardage d'humeur, j'applaudis à la proposition du forum. Tant pis si c'est en semaine, puisque ce n'est pas celle des quatre jeudis.

A très bientôt.

Votre incorrigible et bavarde cousine de province.

Maryse Defrance

Réunion bureau 11 Mai 92

Le congrès, s'il a été une preuve de la vitalité de l'institution, n'est pas à proprement parler une réussite financière. Environ 110 participants hors association et une cinquantaine des Cartels, cela fait un total de 69 660 F. Les dépenses, aggravées par une surestimation du nombre de repas du samedi midi, s'élèvent à 72 000 F. Si l'on déduit une ristourne promise par le Conseil régional sur le surplus de repas payés, on arrive à une "opération blanche". Au surplus, la balance entre, d'une part les avoirs disponibles en banque, le montant total des cotisations versées et prévisibles, et d'autre part les frais de local, de secrétariat, d'expert comptable etc. jusqu'au mois de décembre, (compte tenu d'une réserve indisponible) font apparaître un trou d'une vingtaine de milliers de francs. La conséquence tirée par D. Grimault de son analyse des finances de l'association est que nous devons changer de train de vie.

Michel Jollivet est entièrement d'accord. Il insiste même pour que nous cessions au plus vite de vivre au dessus de nos moyens, engageant le bureau à prendre sans délais la décision de résilier la bail du local et de réduire, voire supprimer, les dépenses de secrétariat. "faisons le deuil de ce qu'étaient les cartels", ajoute-t-il, tout en faisant valoir ce qu'une telle rupture pourrait avoir de profitable. "Nous devons rendre possible, dès maintenant, la défense des Cartels d'une autre façon, trouver une base à partir de laquelle s'ouvrirait un champ libre", peu important à ses yeux que nous nous "retrouvions à une cinquantaine" car "s'il y a une idée, on peut tenir à quarante et même trente-cinq".

Se pose alors la question du déplacement du siège social, dont l'éventualité avait déjà été envisagée lors de la dernière AG, et le principe accepté par l'assemblée. Et bien sûr celle du secrétariat. Mais ces deux questions sont-elles indissociables ? Si le siège social peut fort bien être situé au domicile d'un membre du bureau, il n'en va pas de même du secrétariat, ce travail étant spécifique et difficilement compatible avec les occupations et préoccupations d'un membre de l'association. Jacques Nassif pense que ces deux questions doivent être traitées séparément, et juge que le travail de la secrétaire est "irremplaçable", celle-ci étant la plaque tournante de l'association. Dominique Platier n'étant pas opposée à ce que le secrétariat soit transporté à son domicile, cette hypothèse est discutée, une réduction du temps de travail de la secrétaire envisagée, et les problèmes de déport ou de stockage en un lieu quelconque du matériel existant pas laissée de côté.

Comme Michel Jollivet met tout le poids de sa conviction en faveur d'une décision immédiate, émanant du bureau, les uns et les autres lui font observer qu'à leur sens, il convient de procéder plus sagement, en se gardant de mettre les adhérents actuels et potentiels devant l'apparence d'une "liquidation". Sans pour autant faire de cette décision, imposée par l'état de nos finances, l'objet d'un vote, il n'est pas évitable d'en débattre lors du forum du 27 juin. En outre, cette modification de notre train de vie n'aurait qu'une valeur négative si elle ne s'accompagnait pas d'une "relance" de l'association : raison de plus pour en débattre lors de ce forum.

Il est alors question des atouts pour cette relance. Pour Didier Grimault, si "nous n'avons pas de grand séminaire, nous avons des groupes de travail, un courrier qui passe la rampe, un dispositif institutionnel ... Mettons en valeur ce qui nous caractérise". Michel Jollivet est à la fois plus pessimiste et plus exigeant : "Nous ne faisons aucun débat important, ni concernant l'habilitation, ni à propos des différentes modes de fonctionnement institutionnel. Ceci est très ennuyeux, car nous ne sommes pas en phase avec les débats en cours au sein de l'interassociatif. Que faire ? Étant donné qu'il n'y a plus de maître, et que le transfert n'engage plus au travail ?". Question radicale, on le voit, et qui donne lieu à un échange sur la confusion entre "contrainte" et "persécution". Apparaît pour finir l'idée tierce de "partage de responsabilités".

Concernant le forum, et le principe d'une relance des activités de l'association, lecture est faite d'une lettre de Françoise Wilder, qui propose en particulier de lancer le thème de réflexion suivant : "Est-ce que se dire analyste est une question analytique ?". C'est d'idées de ce type dont nous avons besoin, dit J. N. à M. J., et il ajoute : "Ce qui manque à tes propositions [sur le dispositif] c'est une clinique de l'analyste. Nous savons cela dans notre institution mieux qu'ailleurs. C'est sur ce point-là que nous devons travailler". D. G. embraye sur cette proposition : "Mon idée, lance-t-il, est que le ressort du transfert serait ce que nous

avons de moins clean. Elle vient en droite ligne d'interrogations surgies dans mes cures, où dans des cas très difficiles à manier surgissent des transferts massifs (négatifs ou positifs), liés à des points vifs de ma propre histoire. Ma question est donc celle-ci : le choix par un patient de son analyste ne se fait-il pas précisément en fonction d'un point aveugle pressenti chez cet analyste?" Pour J. N., cette question "rejoint ma préoccupation concernant le symptôme de l'analyste, et la valeur d'amorce de ce symptôme pour la cure. Il y a là des points à travailler. C'est possible dans notre association, et peut-être même en cours".

Concernant les Actes du congrès, P. Eyguesier propose que le bureau lui en confie la responsabilité. C'est d'accord, et une ligne de crédit de 20 000 francs est ouverte. Une lettre circulaire sera adressée à tous les intervenants, leur demandant de lui faire parvenir au plus vite les textes des interventions, autant que possible sur disquettes pour éviter une surcharge du travail de saisie. Pour des raisons d'économie, il est envisagé de publier ces Actes par photocopie. La couverture sera néanmoins imprimée, et la forme de l'ensemble soignée. Compte tenu de la très réelle réussite de ce congrès, la diffusion par les membres de l'association devrait atteindre un seuil satisfaisant.

Concernant l'Interassociatif, les dernières nouvelles sont communiquées. L'adhésion du groupe régional de Strasbourg a été refusée, l'Interassociatif ne souhaitant pas pour l'instant déroger à la règle selon laquelle ne peuvent se joindre à l'IA que des associations disposant d'une représentation nationale. Ceci étant, l'IA se rend bien compte que la province est sous-représentée, et que les débats engagés gagnent difficilement la province. Si l'IA se montre parfois, sur la forme, "empesé et tautologique", certaines questions, en particulier la place de Lacan dans le mouvement analytique, commencent à y être traitées à fond. M. J. fait alors un rapport détaillé sur l'avancement des débats du sous-groupe auquel il participe. (L'acte analytique et la nomination). Les débats y sont nourris, "conviviaux", et les délégués abordent franchement les difficultés éprouvées par leurs associations respectives. Sont notamment abordés avec franchise les "symptômes" des associations tels que peuvent les révéler les positions prises sur l'habilitation, sur la passe. Il est à cet égard surprenant de constater à quel point chaque modèle comporte ses contradictions. Le CFRP, par exemple, qui a opté pour un fonctionnement hiérarchisé dont la première vertu est d'éviter les conflits, souffre de symptômes liés à cette hiérarchisation. La leçon à tirer de tout cela est que tout modèle institutionnel n'est pas sans effet sur la formation des analystes, sur la transmission... D'autres questions sont débattues, par exemple la difficulté rencontrée par l'IA à faire alliance, sans qu'il y ait consensus, difficulté soulevée récemment par la démission de la Fédération des Ateliers [avec laquelle aucun accord n'a pu être trouvé concernant la Lettre aux Associations européennes de psychanalyse. Cf le dernier Courrier]. Ce type de problèmes risque de s'accroître à propos de l'habilitation, que certains pratiquent déjà, selon divers modes. Ceux qui persistent à ne pas s'engager dans l'habilitation vont se trouver dans une situation intenable. Nous sommes de ceux-là, et si nous ne mettons pas sur pied une procédure d'habilitation, nous devons au moins être en mesure de dire pourquoi. La question de la formation analytique pose aussi problème... D'autre part, l'idée a été lancée d'une charte, sur la base de laquelle d'autres associations psychanalytiques pourraient se joindre à l'IA, tout cela étant à mettre en perspective avec l'idée d'un regroupement, qui se fait jour avec de plus en plus d'insistance.

## Annonces

Jean-Paul Dromard nous a prié de faire part des dates prochaines de son séminaire (chaque mois à 21 h au Centre de linguistique appliquée, rue Mégévaud à Besançon) :

Amour, Angoisse, Désir.

La prochaine séance aura pour titre

"Le transfert dans le cas Dora". A quoi Freud a-t-il été sourd dans l'analyse avec sa patiente Dora ?

Le 17 juin. [Désolé pour le retard. NDLR]

## Dispositif

Le cartel composé de N. Pépin, A. Maitre, G. Voyot Godot, T. Perlès et D. Grimault s'est réuni le 25/4/92. Il s'est fixé comme mode de travail de partir de l'exposé, un par un, de problèmes rencontrés

dans la pratique.

Il se propose, à partir de l'élaboration de ces cas, de pouvoir formuler ce qui peut en être transmis.

## Bon mariage

L'Interassociatif de psychanalyse invite à une réunion-débat à propos de l'ouvrage de Jacques Nassif : Le bon mariage

Le jeudi 25 juin à 21 h 15

Salle Puppey-Girard – 18, rue de Varenne 75007.

## Forum du 13 juin sur la passe

### Note liminaire

Une quarantaine de personnes se sont réunies, à l'initiative de Nicole Pépin, Philippe Garnier et Tristan Foulliaron, pour relancer les échanges de points de vue sur la passe. On lira ci-dessous les exposés préparés par deux des trois invitants (celui de Tristan Foulliaron, n'ayant pas été écrit, manque), ainsi qu'un compte rendu des débats. Deux précisions : les références de l'exposé de Ph. Garnier seront communiquées dans le prochain courrier. D'autre part, Patrick Salvain lance un appel à la réplique, selon des modalités non précisées – textes, constitution d'un groupe de réflexion critique, etc. –, à propos des hypothèses présentées par les trois exposants principaux lors de ce forum. Bref, invitation est faite à tous ceux que l'envie démangera de se manifester dans l'après-coup de ce forum, de renvoyer la balle sous une forme ou sous une autre.

### Introduction au débat :

La désignation des passeurs

Nicole Pépin

La procédure de la passe utilise des passeurs qui transmettent ce qu'ils ont entendu sur le devenir psychanalyste des passants qui en font la demande. Ces passeurs seront désignés par leur psychanalyste.

Pour J. Lacan, le passeur "l'est encore, la passe". Il écrit dans la Proposition du 9 octobre 1967 (p. 14) : "Ainsi la fin de la psychanalyse garde en elle une naïveté, dont la question se pose si elle doit être tenue pour une garantie dans le passage au désir d'être psychanalyste. D'où pourrait donc être attendu un témoignage juste sur celui qui franchit cette passe, sinon d'un autre qui, comme lui, l'est encore, cette passe, à savoir en qui est présent à ce moment le désêtre où son psychanalyste garde l'essence de ce qui lui est passé comme un deuil, sachant par là, comme tout autre en fonction de didacticien, qu'à eux aussi ça leur passera. Qui pourrait mieux que ce psychanalysant dans la passe, y authentifier ce qu'elle a de la position dépressive ? Nous n'éversons là rien dont on se puisse donner les airs, si on n'y est pas".

Le temps de la passe est un temps d'ouverture : inéluctable pour qui se risque à continuer sa psychanalyse jusqu'à renaître.

Certains analysants jugent que c'est suffisant pour se vivre mieux.

Pour d'autres, ceux que la passion de la psychanalyse anime, aller au-delà aura des conséquences inattendues. Ils deviendront psychanalystes et auront à faire avec ce que J. Lacan a nommé la Passe, passage au désir d'être psychanalyste.

L'ajustage du transfert pendant ce passage est subtil et déterminant.

En effet, le passeur qui "l'est la passe" y est dans une position dépressive, post œdipienne, temps de non retour à l'état des étapes précédentes.

Le renoncement à la triangulation œdipienne, entraîne passeurs et passants dans un travail de deuil et à la confrontation avec leur bouts de réel.

Ce passage vers la passe est le commencement de la fin d'une psychanalyse ou le début du devenir psychanalyste.

Même si, dans le temps de la passe, il y a de l'analyste en gestation, tous les passants ne deviennent pas psychanalystes. Ce qui pose la question de la réponse et de la nomination, à laquelle T. Foulliaron essaiera de répondre.

Le psychanalyste en devenir est confronté à ses bouts de réel ou "objets a" privilégiés.

Par exemple, la voix qui suscite l'écoute sera déterminante par la jouissance bien réelle qu'elle provoque, et la réactivation du désir d'être psychanalyste qu'elle entretient.

Si la passe n'induit pas toujours la nécessité de devenir psychanalyste, certaines passes sont déterminantes pour ce devenir par la prédominance dans la structure de certains passants des "objets a" cause du désir ; la répétition et son intensité interviennent dans cette détermination.

De ce qui se révèle de réel du désir dans le temps de la passe, certains passants ne veulent pas. Ce désir leur est insupportable pour un temps de latence et de gestation, solution de continuité dans le transfert qui peut compromettre la suite ou la fin d'une psychanalyse : ça passe ou ...ça casse !

Les passeurs ont une place primordiale dans le dispositif de la passe, puisqu'ils "assurent" les passants. L'acte de désignation d'un passeur engage le psychanalyste dans sa pratique, son éthique.

Ce n'est pas sans risques. Comment prévoir ce qu'un passeur va faire de son être dans la passe; continuer sa psychanalyse jusqu'à une finalité... Ou pas?

Cette question d'éthique implique l'analyse du désir, du psychanalyste et de son psychanalysant, qui autorise la désignation. Si le seul désir du psychanalyste est en cause, est-ce un passage à l'acte?

Si ce n'est pas un passage à l'acte, la neutralité est-elle compromise?

Si la désignation d'un passeur a été une erreur, résultat de la méconnaissance, ou si elle a été un passage à l'acte, résultat d'un "oubli", la pratique et l'éthique sont à interroger.

Il serait souhaitable que les psychanalystes travaillent, entre eux, leurs critères de désignation, pour éviter les erreurs préjudiciables à tous.

La passe persiste dans le temps, dans la psychanalyse de tout psychanalysant, qu'il soit passant, passeur ou psychanalyste.

Nous avons tous à tenir ces plans où la passe est repérable dans ses effets, puisque nous n'en finissons pas de passer dès que nous sommes allés jusque-là.

L'expérience de la passe peut profiter à tous. Les passants indispensables pour que l'expérience se poursuive y prendront la mesure de leur psychanalyse. Les passeurs y seront confrontés à l'écoute d'autres passes; les psychanalystes y ajusteront leurs critères théoriques de désignation.

Si tous les témoignages revenaient à l'institution, ça n'en serait que plus bénéfique pour tous!

#### DÉBAT

N. Pépin : dans ma pratique, quand des analysants s'engageaient dans ce passage, se manifestait l'insistance et la répétition de la survenue dans leur analyse de ces "objets a" nommés par Lacan "objets cause de désir". Et surtout ce qui avait trait à la voix comme suscitant l'écoute, de même qu'à l'intention, chez le devenant psychanalyste, d'un désir d'en écouter encore de la psychanalyse.

Autre question à partir de quand, dans un processus analytique, m'autorisé-je à désigner quelqu'un comme passeur?

Je signale enfin une difficulté : que l'analyste n'annonce pas au passeur la désignation dont il a été l'objet. Ce qui tend à faire de la désignation un acte à sens unique, contradictoire avec ce qui se passe à ce moment-là dans l'analyse.

Kostas Ladas: La fonction du passeur peut-elle être assimilée à un travail? Autrement dit, est-il envisageable de rémunérer un passeur?

N. P. : Cela s'est fait. Certains passeurs ont demandé une contribution financière aux passants.

Philippe Gamier: André Espaze, avec qui j'en ai parlé, estimait que le passeur s'acquittait d'une dette à l'égard de l'institution. Il soutenait, par ailleurs, que payer le passeur comportait le danger d'ouvrir une analyse bis.

Christian Oddoux et D'accord avec Espaze: on ne voit pas ce que viendrait faire l'argent là-dedans.

Sylvie Sésé-Léger: C'est une bonne question, vicieuse à souhait... A l'époque de l'EFPP, je me suis trouvée dans une telle situation, où un passant me demandait ce qu'il me devait. C'est donc, à tout le moins, une question, et qui se pose d'autant plus dans les cas où le passeur est désigné par un analyste appartenant à une autre association que la sienne. Ce qui lui est demandé apparaît alors davantage comme un travail, comportant comme tout travail une part d'aliénation par rapport au désir de l'analyste. Et si celui-ci fait ce travail pour rien, pourquoi le fera-t-il ? La question du paiement met donc bien en évidence celle du travail du passeur.

A. Jézéquel : N'oublions pas que le passeur a toute latitude de refuser...

Jacques Nassif Deux exemples me viennent de passeurs que j'avais désignés et qui se sont recusés... Dans les deux cas, ces refus, bien que motivés différemment, ont été l'occasion

d'orienter différemment l'analyse. Mais encore faut-il pour cela que le patient soit toujours en analyse.

Il y a toujours dans cette désignation une chance offerte et une chance refusée. Il est des analysants qui tiennent au huis clos de leur analyse, et ne veulent pas s'immiscer en tiers dans une autre cure.

Thierry Perlès: Au nom de quoi "déplacer" l'analysant? Cette nomination, assignant un analysant, qu'engage-telle? De quoi l'analyste nommant est-il porteur? De son désir vis-à-vis de l'institution, vis-à-vis de l'analyse? Bref, qu'est-ce que ce moment de nomination, en deçà ou au-delà de l'aspect imaginaire?

Car que peut relater le passeur, puisqu'il est sur une scène autre que la sienne? Qu'est-ce qui est nommable, par rapport à ce qui est nommé, et ce qui reste innommable pour quelqu'un?

J. N. je ne suis pas d'accord avec le terme de nomination. C'est une désignation à une tâche.

Tristan Foulliaron Ce n'est pas une nomination, mais ça a des effets de nomination.

J. N.: Il ne s'agit pas de "passer muscade" par rapport à quelque chose d'intransmissible, mais de faire la part de ce qui est intransmissible et de ce qui ne l'est pas. Cette désignation est l'acte par lequel un analyste donné se démet du mirage de l'unicité : désigner un passeur, c'est lui faire savoir qu' "il y a d'autres analystes que moi. Ce n'est pas parce que je suis insubstituable que je suis unique. Mon nom n'est pas le seul...". Il en résulte un désenclavement du huis clos de l'analyse et l'idée qu'il y aura toujours de l'intransmissible est relativisée.

T. F. : Il n'y a pas de meilleur moyen de relancer le transfert... Ça ne peut se faire à n'importe quel moment de l'analyse, et de la même façon pour tout le monde. Soit la désignation intervient à un moment où l'analysant se détache de son analyse, soit cette décision renforce le transfert. Il y a risque d'empêcher un analyste de devenir un autre analyste que tel que son analyste l'a été.

C. O. : L'expérience de la passe aux Cartels a montré que les passeurs avaient été le plus opérant lorsqu'ils avaient été surpris.

A. J.: Il y a certainement un risque d'enfermement imaginaire. Mais cette désignation est suivie d'une implication effective dans le travail de la passe. L'écoute du passant, le rapport à un jury, sont autant d'occasions de sortir de l'imaginaire.

P. G. : Dans l'année, j'ai eu affaire à cinq ou six désistements de passeurs, ce qui m'a mené à réfléchir aux hypothèses suivantes : faut-il que la personne désignée ait un pied côté analyste? Ou faut-il que le passeur soit dans le temps de la passe, temps extrêmement ouvert, chaotique? Ce temps, qui me semble le temps congruent, risque cependant d'emprisonner quelqu'un dans l'imaginaire du devenir analyste. C'est une difficulté que je ne parviens pas à résoudre.

K. L. : Il y a tout de même le côté passant...

Geneviève Voyot-Godot : C'est vrai, on entend toujours parler des passeurs. Il est dommage que les passants ne parlent pas davantage de leur passe.

P. G. : S'il n'y a pas le temps de l'innovation, temps où un passeur est touché par ce qu'il a à transmettre, on reste au plan de la simple communication.

N. P. : Quelqu'un qui est dans la passe ne peut guère refuser de mettre cela en jeu.

L'analysant le sait, quand il est devenu analyste, il peut en parler.

X: Le passeur ne peut rien dire. Le passeur ne sait absolument pas qu'il est dans la passe.

N. P. : Si on y est, on le sait.

G. V-G. : Je crains que les passants comme les passeurs soient au service du désir de Lacan.

Patrick Salvain : Comme d'habitude, je suis surpris! Surpris par l'insistance à jouer d'une position intenable : on sait pour le passeur, mais pas pour le passant. Or ce n'est pas du tout au passeur que Lacan attribue cette fonction, mais au passant, dont est attendu ce qui doit venir dans la passe. La passe est censée suspendre la certitude du jury, du passeur, etc. C'est à cette condition qu'elle permet l'invention. L'idée que le passeur est la passe me paraît faire beaucoup de dégâts.

P. G. : Le temps particulier de la passe ne conduit pas nécessairement au devenir analyste. L'expérience montre au contraire qu'il en résulte des orientations inattendues, artistiques, littéraires, hippophiles... Etonnant, le nombre de passants qui se découvrent, à cette occasion, du goût pour une activité autre que l'analyse.

J. N. : Lapone peut être levée si l'on se souvient que l'être ("le passeur est la passe") est dans le temps. Il ne s'agit pas d'entifier, voire de chosifier un sujet. Il s'agit de dire que le passeur va incarner un moment du temps de l'analyse. Il va l'incarner par anticipation, mais cette anticipation ne peut que se confirmer ou s'infirmer.

Une institution un peu rigoureuse doit offrir un relais à l'institution de la règle fondamentale. Un autre temps, un théâtre dans le théâtre...

En fait, il s'agit de rendre un peu moins sauvage la passe sauvage - il n'y a pas un seul analysant qui se dispense une fois ou l'autre de raconter son analyse, de diverses façons, et peut-être à un prix excessif.

P. S. : Ce n'est pas la seule question. Pourquoi ce qu'on attend de la passe est-il toujours reporté? Aux Cartels, on a selon moi cédé à la facilité de penser que, si les passants ne parlaient pas de leur devenir analyste, c'est qu'il y avait intérêt, au préalable, à revenir sur la définition de la psychanalyse. Résultat, pour ce qui est du devenir analyste, ça continue à circuler dans les couloirs... Le symptôme de tous les lieux où la passe est mise en oeuvre est qu'elle est un échec.

Constant Calmusky [imitant Lacan]: Lacan a proféré un jour, devant une salle abasourdie, médusée: "Je suis la psychanalyse!". Cela mérite d'être versé à ce débat.

André Masson : L'acte de désignation doit être examiné au cas par cas. Les deux propositions, celle de Lacan qui dit le psychanalyste est la passe, et celle de Nassif qui temporalise cet être, mériteraient un approfondissement théorique.

P. G. : Nous en avons fait la proposition aux analystes désignant des passeurs...

LA PASSE A-T-ELLE UN OBJET?

Philippe Gamier

y a eu près de 40 passes aux Cartels en 11 ans... La passe a été la clé de voûte du fonctionnement institutionnel - dans sa première version - et elle continue à occuper une place importante dans notre association. Elle a été, pour une grande part, à l'origine de la première scission - par rapport à Littoral - à propos, entre autres, de la nomination. Et elle a joué, je pense, un rôle majeur dans la précédente scission, puisqu'elle seule a échappé à la mise à plat où tout devait être repensé (...lapsus calami) : ça a fait retour, et je n'en veux pour exemple que cette lettre qui nous déniait toute légitimité - ce qui implique une bien curieuse conception de la transmission!

Certains points, en effet, n'ont cessé de diviser ceux-là mêmes qui étaient les plus concernés. Par exemple, le mode électif pour constituer la liste des membres des jurys (je rappelle qu'A. Rondepierre proposait un panachage avec d'anciens passants ou passeurs. Ou bien la question de la nomination et de la réponse à donner au passant (pas de titre, pas de liste publique, réponse oui/ non ou réponse "qualitative", résultats confidentiels...). Ou encore la nécessité discutée d'un rapporteur, et d'un détour par le coordonnateur de la passe-destine, à l'origine, en l'articulant à la coordination des enseignements, à transmettre ce qui pouvait faire enseignement dans les passes. Ça n'a, bien sûr, pas fonctionné. Tout au plus peut-on remarquer que ceux qui se sont risqués dans la passe, sont aussi ceux qui ont le plus participé à la vie de l'association et aux Journées d'études... Enfin, le numéro de Tribune consacré à la passe n'a jamais vu le jour, pas plus que le travail engagé par les 4 cartels sur celle-ci.

Certes, on peut se demander pourquoi, d'un côté, il y a un tel engouement pour la passe et, d'un autre, une telle inhibition à en dire quelque chose, inhibition souvent doublée d'une certaine violence institutionnelle. On peut, bien sûr, invoquer une phobie propre à notre association, ou des erreurs dans le montage de notre procédure, etc. Je pense plutôt que les deux sont liés, et dépendent plus de la théorisation de la psychanalyse à laquelle on se réfère plus ou moins implicitement, autour de la fonction et de la place du "nom" - les querelles, souvent violentes, à propos de la nomination institutionnelle n'en étant qu'un lointain effet. C'est ce que j'essaierai de montrer, en soulignant que c'est le mérite des Cartels de permettre d'aborder ces questions à partir d'une expérience.

Enfin, notre participation au mouvement interassociatif rend les questions encore plus vives... Les positions, les procédures, diffèrent d'une institution à l'autre et le nombre bien souvent réduit des membres rend de plus en plus difficile d'instituer la passe. Il m'a donc semblé nécessaire de faire le point sur la passe aux Cartels, à l'occasion d'un Forum où tout s'échange : c'est le but de cette journée.

Faisons d'abord un bref rappel: la passe, proposée par Lacan en 67, pour "éclairer le désir de l'analyste", n'aurait-elle pas permis à Lacan d'inventer autre chose?

Lacan propose une "expérience radicalement nouvelle qui n'a rien à voir avec l'analyse", pour repérer "comment il peut venir à l'idée de quelqu'un d'occuper cette place" du psychanalyste - le cartel "devenir analyste" n'ayant, par ailleurs, jamais pu fonctionner... déjà! -, mais aussi pour "mettre en relief, par un tout autre éclairage, une certaine partie d'ombre de son analyse". Il ajoute que "ce dont il s'agit, c'est que chacun apporte sa pierre au discours analytique en témoignant comment on y rentre".

Mais il en attend aussi des effets institutionnels: ce serait un "mode de recrutement différent", qui subvertirait "une hiérarchie qui ne se soutient que de gérer le sens". Ce pourrait même être le mode d'entrée dans l'institution, propose-t-il aux Italiens... Certes, il nous rappelle ailleurs "qu'il n'y a pas de véritable société fondée sur le discours analytique"; "Il n'y a qu'une école, précise-t-il, qui se définit de ce que j'y enseigne quelque chose", mais ceci ne l'empêche pas d'assortir la passe d'un titre, "analyste de l'école", vite réduit, et ce n'est pas innocent, à deux "petites lettres", A et E, "titre qui devrait changer de sens par le recrutement des nouveaux" et subvertir le groupe même des AE. Enfin, pour Lacan, "la passe ne pourra être jugée que dans un dialogue entre ceux qui pour s'y être exposés en ont vécu l'expérience". Il ajoutera qu'un "AE à la hauteur, c'est un AE qui l'ouvre".

Ceci permet peut-être de situer ce qui s'est appelé l'"échec de la passe", et d'en tirer quelque enseignement pour nous. Les AE ne l'ont pas "ouvert", d'où cette remarque : "les analystes s'arrangent pour qu'il y ait élimination de tous les problèmes de l'acte" - on constate aujourd'hui qu'ils ont fondé des institutions en série, comme s'il fallait toujours une autre scène pour, enfin, parler. Ou cette autre, encore plus appuyée, lorsque Lacan s'adresse publiquement aux ana-

lystes dans l'ouverture du séminaire PSI, difficile à trouver : "[...] quand littéralement je mendie leur aide, c'est ce que j'ai fait, ils s'y refusent, s'y refusent de la façon la plus catégorique, allant jusqu'à m'opposer l'injure".

Il n'en reste pas moins que c'est de cette situation que nous héritons, avec ses points "transgénérationnels" repérables dans la plupart des associations, et plus particulièrement dans la notre qui est, je le rappelle, un "effet de la passe", comme le soulignait un membre du cartel fondateur.

Une telle opposition, un tel rejet (à l'origine des scissions, des conflits inter-associatifs?) ne sont pas sans rappeler les invectives entre scientifiques : les physiciens, par exemple, chaque fois qu'est proposée par l'un des leurs une théorie qui "prend un bout de réel".

Or, l'époque de RSI est précisément celle où Lacan insiste plus particulièrement sur le réel l'analyste a pour mission de "contrer", de "faire reculer" le réel "c'est du réel que dépend l'analyste: et encore "Aucune praxis plus que l'analyse n'est orientée vers ce qui, au coeur de l'expérience, est le noyau du réel". Lacan insiste sur le Réel, et sur le Nom, "seul à faire trou dans le réel". Il modifie alors radicalement sa théorie, et "boroméanise" R, S et I. Il réinterroge la clinique "avec" la nodalité, en insistant sur la fonction la lettre, "seul accès possible au réel", "par rapport aux représentations qui ne sauraient l'atteindre", et il propose le "sinthome" pour interroger la nodalité - dynamique - du noeud, autre façon d'inscrire la problématique de l'analyse. Dans la mesure où tout n'est pas symbolisable, le Symbolique perd en effet son statut privilégié, il ne produit qu'un "faux trou" et c'est la nomination, elle-même liée à la nodalisation, à la fonction du Sinthome, qui fait "trou dans le réel" : "la nomination est un quart élément, et ne relève pas du Symbolique", précise-t-il. Dès lors, l'interprétation ne saurait être que "poétique", car à n'opérer que du sens, elle conduit à la religion".

Lacan ouvre ainsi des perspectives nouvelles, vertigineuses, sur le Réel, qui certes réinterrogent ses précédentes théories, mais aussi nos repères habituels comme la folie, ou les notions de temps et d'espace. De même que pour les physiciens "la nature des particules et leur interaction déterminent la nature du temps et de l'espace dans lequel ils interagissent", le "nom", et le "signifiant", (ou le symbolique), déterminent des champs différents : passer de l'un à l'autre reste extrêmement difficile - qu'on se rappelle le vertige que donne l'univers "quantique", inimaginable, même s'il est mathématisable et "écrivable", par rapport au monde "sphérique" où nous nous situons. Peut-être même la primauté donnée si longtemps au Symbolique nous interdit-elle d'entendre la problématique psychotique...

J'ajouterai que Lacan charge les analystes d'une lourde responsabilité, lorsqu'il dit que "le Réel pourrait bien prendre le mors aux dents, depuis qu'il a l'appui du discours scientifique". N'avons-nous pas, là aussi, à dire la position de l'analyse par rapport au réel, non pas dans la "religion du symbolique" - les religions savent très bien faire cela-, mais avec la théorisation que propose Lacan... en attendant d'en trouver une autre.

Ce préambule me semblait nécessaire, malgré sa caricaturale brièveté, pour situer les questions concernant la passe. Car interroger les passes avec les premières théorisations de

Lacan, n'est-ce pas, d'une certaine façon, comme si on en restait en physique aux théories newtoniennes, en faisant l'impasse sur les théories quantiques, non que les premières soient fausses, mais chacune concerne un champ particulier. De même, en effet, il n'est pas faux de parler fantasmes, chaîne signifiante, Graphe ou théorie de 67 pour la passe, mais c'est en rester à un aspect des choses, et peut-être s'interdire de penser, ou de poser d'autres questions. Une telle position risquerait d'amener à penser l'inanité de la passe, qu'il faudrait alors sans cesse remanier dans l'espoir d'un changement, voire supprimer, comme cela commence à s'entendre, sous le prétexte qu'elle ne répond pas aux questions qui lui ont été posées... alors que la façon même de l'interroger contient déjà des réponses clôturantes, et barre la route à toute invention (c'est évident dans certains fonctionnements de jurys).

Un exemple : dans un livre récent, Safouan fait un travail remarquable sur le transfert. Mais, si l'on s'en tient pour définir le transfert au SSS [sujet supposé savoir NDLR], et si, dans la passe, on cherche à repérer s'il y a une quelconque résolution de celui-ci, cette démarche est d'emblée vouée à l'échec. Safouan dit en effet, en note, qu'il n'a jamais - sauf peut-être une fois dans une reprise d'analyse - repéré une telle résolution. Que faire alors d'un tel critère? Mais peut-être les choses se posent-elles autrement? Par exemple, si l'on pense le transfert "avec" la nodalité et le Sinthome, sans doute peut-on parler d'un "sujet-supposé-nodalisant", ou d'un "supposé nommant", qui n'excluent pas le SSS, mais rendent compte des choses à un autre niveau. Ainsi, De Broglie ne contredit-il pas Newton, il pose d'autres questions, à partir des échecs de la théorie, et détermine un autre champ.

Autre point : s'il est une surprise toujours renouvelée en travaillant les passes, c'est bien en découvrant les effets de celle-ci - effets de "précipitation" dira Lacan, qu'on peut certes entendre comme le "temps de conclure" (on se précipite...), mais aussi au sens chimique d'un précipité: comme si quelque chose, resté jusque-là "dans l'ombre", "gelé" ou "innomé" malgré l'analyse, "prenait".

Une autre image de cela, venue de l'astrophysique, serait la formation de "cordes" (théorie des supercordes) dans la soupe primordiale liée au Big-bang : il y apparaît une hétérogénéité - comme des îlots, des bouts singuliers, non reliés, impossibles à unifier - fondatrice d'un autre champ. C'est en ce sens que j'ai avancé que la passe était un espace de "constructions" - au sens de Freud - ou encore le temps d'élaboration d'un Synthome - qui occuperait la place de l'écriture pour Joyce (cf Le séminaire sur ce point) - ou encore un lieu de "nomination" particulier. Ceci renvoie bien sûr à une autre question : pourquoi dans la passe et pas dans l'analyse? Car ces précipitations peuvent s'effectuer alors deux ou trois analyses, ou 20 ans d'analyse n'y sont pas parvenu... Mais elles se font dans la passe. Bon nombre de passes semblent en effet liées à la recherche d'une autre "scène" que celle que propose l'analyse pour d'autres, ce sera un séminaire, un livre, une femme... ou le fauteuil, scène qui permettra l'élaboration d'un Synthome. Le succès, en nombre, de la passe aux Cartels tient peut-être à cela: non pas la reprise d'une analyse, mais s'affronter à un autre champ dans un autre cadre. Ceci expliquerait aussi la "dérive" des passes, où la question du devenir analyste s'estompe parce que l'institution ne la propose plus comme repérage, comme vecteur - il n'y a plus non plus "passage au public", et je rappelle le rôle des lecteurs pour Joyce -, et peut-être aussi parce que la "construction nodalisante" passe au premier plan (les précipitations). C'est au point que je me demandais s'il ne faudrait pas inventer un dispositif qui permettrait ces effets de précipitation, indépendamment de la question du devenir analyste (à moins que la "nomination" en jeu, qu'on le veuille ou non, qu'on l'entérine ou non, ne joue un rôle essentiel dans cette précipitation ?).

Pourquoi dans la passe et pas dans l'analyse, disais-je?

- Est-ce, côté analyse, en raison d'une pratique trop liée à une théorie du symbolique, à une conception de l'ETH fall, à une interprétation accrochée au sens - alors que chez bien des patients, voire chez tout un chacun, pour peu qu'on y soit attentif, il existe un "trou noir" qui ne cesse pas de ne pas se symboliser, d'échapper à ce champ, mais qui en appelle aux constructions, à la nodalisation nommante? Aux inventions "poétiques" qui sont à la fois "trou" et "sens"?
- Côté passe, est-ce lié au dispositif même, et à la place que peut occuper, pour quelqu'un, dans sa singularité, l'institution, représentée par le jury, comme "garde-fou", comme différenciant des places là où il y a du même, comme assurant une fonction paternelle dira Legendre - entre autres par le biais des "images"?
- Est-ce lié au statut particulier de la parole, quand le sujet est somme de "dire" sur le mode d'une performance, d'une "père-formance" liée à l'invention poétique?
- Est-ce lié à la nécessité, non pas de "raconter" son analyse, ("il n'y a pas de souvenir d'une analyse" dira Lacan), ni d'y aller de ses associations, une fois de plus, mais de se cogner à un Réel, au plus vif, au plus proche, et à la mesure de ses constructions, et pas des associations, ce qui "convoque" le Réel d'une autre façon (Comme Don Juan?...).
- Est-ce par la production d'un Sinthome (et non du "désir"), si on lie celui-ci à une hypothétique "chaîne", qui prend ce qui n'advient pas, ce qui ne saurait advenir, du côté de la "chaîne signifiante", ceci supposant un autre destin pour les "traces", ou les "signes", que l'"effaçon" inducteur de signifiant - même s'il s'agit de la nodalisation boroméenne, mais à différents niveaux? ... Production d'un Synthome au même titre que Joyce "tient", se fait un nom, construit des noms-du-père, avec son écriture et son public supposé? (ceci renvoie à des questions très complexes sur les différentes traces, inscriptions, et sur les différents niveaux d'effacement, ou de non-inscription, ou encore de ratés du nouage: je ne m'étends pas aujourd'hui là-dessus).
- Est-ce parce que la "nomination" institutionnelle engagée par la passe déborde l'institution et son imaginaire, pour avoir des effets dans le Réel d'un sujet - par effet à distance lié à la nodalité?

Les questions ne manquent pas.

Toutefois, une dernière, sur le passage à l'analyste.

Peut-on repérer, dans la passe, ce qui rend nécessaire - au sens logique - le passage de l'analysant à l'analyste? (question d'autant plus difficile que plusieurs analystes ont témoigné de la possibilité de n'en pas passer par l'analyse. Ce serait à reprendre).

En termes de "désir", force est de reconnaître qu'on n'en entend à peu près rien. Et je me rappelle de propos d'André Espaze: ce qui fait dire oui, ce sont plus les capacités, la dynamique d'invention du passant dans sa propre vie, qu'un repérage précis du "passage".

On entend fort bien

- Que les inventions poétiques, ou les "créations" -je suis frappé par le nombre de collègues qui s'adonnent aux arts, aux artisanats parallèlement à leur pratique d'analyste - d'un passant, qui "passent" la rampe ou non. Est-il "poète-assez", pourrait-on dire en reprenant le mot de Lacan - et ceci interdit de penser la passe en termes de communication (comme s'il y avait du rapport sexuel...), voire d'analyse de signifiés...

- Le "savoir-y-faire-avec-son-symptôme" d'un passant - et peut-être, s'il sait y faire avec le sien, saura-t-il y faire, non avec le symptôme d'un autre, mais avec le "savoir-y-faire-avec" de cet autre, en l'induisant, en le "réveillant (of Picasso: un tableau est réussi lorsqu'il donne envie à celui qui le regarde d'inventer dans son propre champ) - au sens où le "Réel réveille". Les constructions, toujours contingentes, liées à l'hic et nunc, aux "bouts de réel" hétérogènes, jouent là un rôle essentiel.
- La construction d'un Sinthome, qui peut-être l'art ou ... ..analyse (celle-ci viendrait alors à la place qu'occupe l'écrire pour Joyce), mais rien ne saurait alors "garantir" quoi que ce soit, d'où la nécessité de rencontres et d'échanges - "l'ouvrir" - non pas pour se garantir, mais pour rester dans le fil). Cette "sinthomisation" du symptôme, de ses "lettres", s'entend - cela rejoint la question des noms-du-père - et, peut-être, fonde-t-elle la virtualité, ou plutôt la potentialité d'un analyste supposé nodalisant, supposé nommant.
- La problématique sexuée d'un passant, à condition de l'entendre par rapport au Réel et à son orientation, plutôt que dans les arcanes du désir - mais je ne saurais pour l'instant en dire plus sur ce point.

Certes tous ces points seraient à développer et à argumenter. L'analyste serait-il alors celui avec qui pourra se construire un Sinthome, avec qui une "nomination" pourrait advenir, non plus au sens d'un symbolisation, mais au sens d'un trou dans le Réel singulier d'un sujet (la singularité du Réel est aussi une question fort difficile), un Réel fondamentalement non lié, non liable, non unifiable, impossible à "prendre" dans un processus linéaire qu'il fait éclater (c'est sans doute cela qui fait traumatisme pour tel ou tel sujet). Réel qui ne cesse pas de ne pas s'inscrire, mais supporte la nodalité comme telle. Comme une "corde", une hétérogénéité, d'où se soutiendra la problématique phallique.

Il ne s'agit pas d'une théorie du réel (il échappe par définition) par des lettres mathématiques (est-ce l'erreur du schizophrènes d'y croire?) - ni d'une "second arisation" pavlovienne d'un "primaire" qui échappe, mais d'un nouage particulier qui n'affecte en rien le Réel, mais en fait advenir quelque chose "avec" S et I, parce qu'il y a du réel du noeud c'est probablement la tâche de l'analyste. et cela s'entend dans les passes. Mais peut-être, comme pour la physique quantique, cela ne peut-il pas se "dire" - ceci lié aux limites qu'impose l'imaginaire - mais seulement s'écrire.

#### DÉBAT

P. S. : Quel genre de contradictions?

P. G. : Comme Freud en parle. Ou Rabant, dans son livre Inventer le réel. On ne peut plus attendre que quelque chose advienne, dans 'Em fall, pour interpréter. C'est un problème que je rencontre avec nombre de patients : nous sommes amenés à construire, au plus près de ce qui a été dit.

P. S. : Quel type de construction? Il ne peut s'agir des constructions explicatives et secondarisantes de Freud.

P. G. : Qu'elles soient explicatives, n'empêche pas que ces constructions puissent toucher, par exemple, à des points d'éclosion d'un délire.

A. J. : On recueille dans les passes des traces de constructions freudiennes. Et puis il y a les constructions du jury, qui n'aboutissent nulle part, et en tout cas pas au passant. [à P. G.] Tu mets tout du côté de Joyce, qui est du côté de la psychose... Ce qui n'est pas assez présent

dans la passe, c'est le côté névrotique... Ce que tu proposes renvoie en fin de compte à l'écrit : on sort du champ de la parole.

Je propose que nous substituions à la fiction de la passe, la fiction que la passe n'existe pas. Il n'y a pas forcément de lien nécessaire entre la fin de l'analyse et le devenir analyste. On pourrait travailler l'idée que "ça n'existe pas, cette passe", et voir à quoi cela ouvre pour une critique de la théorie lacanienne.

A. M. : C'est peut-être la valeur de ratage de la passe qui fait d'elle un acte. Dire que la passe n'existe pas serait se situer du côté de la croyance.

T. F. : Un sujet n'est pas un tout symbolique. Dans un sujet, il y a des bouts de réel non liés. Ils sont dicibles sans pouvoir pour autant être nommés. Ce sont des espèces d'espaces du sujet... Prenons à la lettre le fait que le réel est le non lié. Il n'y a pas de possibilité d'unifier autre que l'imaginaire. Ce réel non lié est ce qui ne cesse pas de résister à notre écoute, aux interprétations. Autrement dit, il y a une part d'irréductible, de surprise, dans toute analyse. Ce réel, on aimerait bien en faire un discours. C'est même en cela que nous sommes humains, en ce que nous sommes poussés à nommer ces bouts de réel.

Et comme analystes, ne sommes-nous pas, aussi, sur un tel bord, où notre inconscient ne cesse pas de nous pousser à nommer ces bouts de réel?

Il s'agit au bout du compte d'inventer un signifiant nouveau qui ne soit pas pris dans la langue maternelle.

S. S.-L. : Ton propos illustre l'hypothèse selon laquelle le passant est la passe. N'oublions pas cependant que Lacan avait imaginé un dispositif incluant deux passeurs, chargés de transmettre les effets que pouvaient avoir, à leur insu, une voix sur un corps.

Tous les analystes issus de IEFP sont marqués par la passe, qu'ils soient pour ou contre. La position de départ des Cartels consistait à interpréter l'échec de la passe. Après 11 ans de procédure, pourquoi reprendre ce terme d'échec? Qu'est-ce que les modifications de la procédure ont apporté? Où en est-on par rapport au texte de référence de Lacan?

Le paradoxe le plus intéressant de la passe, est qu'elle permet de sortir de la sélection entre pairs, prévalante dans l'ensemble des institutions analytiques, mais qu'elle exprime le désir de Lacan. Lacan voulait permettre l'invention, mais dans un cadre tellement coincé... Comment de l'invention pourrait-elle se produire dans un tel cadre?

T. F. : J'essaie de situer une problématique nouvelle de l'acte analytique par rapport à une nouvelle écriture.

Une écriture particulière tendant à cerner ce réel.

J. N. : Ce que la passe apporte, c'est qu'on n'est jamais confronté à des "quelqu'un", mais à des partitions de discours. Ce qu'apporte un passeur, ce n'est pas sa personne, c'est un discours. Tous ces discours qui s'empilent depuis la parole du passant, ne font pas dossier, écriture. Je ne vois pas pourquoi il faudrait nous déporter du côté de la littérature pour parler de ça. C'est une invention qui tient à l'hypothèse que, derrière la parole de quelqu'un, il y a de l'inconscient. La passe renouvelle cette invention. Pourquoi aller chercher des modèles ailleurs? C'est là le défaut de Lacan, qui cherchait à forer dans la culture des trous où la psychanalyse se sentirait bien. Au contraire, nous pourrions dire aux gens de la culture ce qui se passe dans la passe...

T. F. : Tu as raison. Lacan cherchait à nommer quelque chose qui va au-delà de l'inconscient. Il soutenait qu'il y a des limites à l'investigation symbolique. Et c'est en analyste qu'il dit

L'inconscient ne suffit pas pour comprendre ce qui se passe dans l'analyse". D'où la nécessité de recourir à une nouvelle écriture, même si ce terme n'est pas totalement approprié.

S. S.-L. : La question des points de réel, c'est sûrement important pour la passe, mais dans la mesure où ça peut nous dire pourquoi tel sujet, en particulier, va vouloir s'asseoir dans un fauteuil. La passe n'intéresse pas la clinique psychanalytique en général. C'est une clinique très particulière.

T. F. : Il y a des matériaux, et on ne sait pas comment les interroger. Il y a toute une clinique théorique à inventer.

[Mes notes s'arrêtent ici. Manque donc l'intervention de T. Foulliaron qui, contacté par moi au téléphone, se réserve la possibilité d'apporter des précisions sur l'ensemble des questions par lui abordées - portée de la nomination, notion de réel, écriture nouvelle des trous dans le réel" - après avoir pris connaissance de ce compte rendu. Manque aussi le débat suivant cette intervention, auquel prirent notamment part Albert Maitre et André Masson. Je les prie d'excuser cette défaillance, et les invite à contribuer à la relance du débat sur la passe souhaitée par Patrick Salvain. P. E.1